

	<p>BRUSSELS EXPO Place de Belgique 1 1020 Bruxelles</p>		<p>Document renvoyer à: Mail: AIB-SAFETY@BRUEXPO.BE fax : +32 (0)2 474 71 21</p>
CHARTRE de SECURITE, SANTE et ENVIRONNEMENT à compléter par l'exposant			

Nom du salon: FARMA 2012

Date du salon : du 19 au 21/10/2012

Exposant:.....N° du palais et du stand :

Cher exposant,

Votre stand peut être monté de deux manières différentes.

Veuillez cocher ce qui est d'application dans votre cas:

- A. Vous louez un stand tout prêt de l'organisation.
- B. Vous construisez vous-même le stand, ou vous le faites monter par un monteur de stands:
Dans ce cas, nous souhaitons recevoir certains renseignements complémentaires en rapport avec la manière dont ce stand est monté. **Veuillez cocher ce qui est d'application:**
- 1. Vous construisez un stand modulaire (hauteur limitée à 2,5m)
 - 2. Vous construisez un stand (moins de 2,5m de haut)
 - 3. Vous construisez un stand modulaire (plus de 2,5m de haut) – sans étage
 - 4. Vous construisez un stand (plus de 2,5m de haut) – sans étage
 - 5. Vous construisez un stand avec un étage accessible (privé ou public)
 - 6. Le monteur de stand place de l'éclairage professionnel (ponts lumineux) ou du matériel audiovisuel

Dans les cas 2, 4, 5 et 6 le monteur de stands doit également ajouter une analyse de risque.

Données du MONTEUR DE STANDS.....

Adresse: N°:

N°postal:..... Commune:

Tél : Fax:.....

Le responsable de chantier : GSM :

Sous-traitants éventuels :

	Données du sous-traitant (nom, adresse, tél)	Description du travail (voir point B)
1		
2		

DECLARATION D'INTENTION: ¹

- Le soussigné renvoie cette **charte SSE** complétée et signée et confirme qu'il a lu et clairement compris les consignes de sécurité applicables à Brussels Expo. Il s'engage à respecter scrupuleusement ses obligations en matière de Sécurité, Santé et Environnement.
Il transmettra la brochure d'information au monteur de stand et lui demande, si nécessaire (voir point B), de joindre une analyse de risque.
- Le soussigné déclare avoir reçu le **règlement de sécurité de BRUSSELS EXPO** du Comité Organisateur et qu'il prendra les initiatives nécessaires pour informer du contenu de ce règlement de sécurité tous ses travailleurs et, le cas échéant, également les sous-traitants qui travaillent pour son compte.
- Le soussigné déclare qu'en cas d'accident de travail sur le stand, il contactera immédiatement le coordinateur de sécurité et lui transmettra l'information complémentaire nécessaire.

..... / /
date	nom et fonction	signature

Fournir ce document, complété des éventuelles analyses de risque au coordinateur de sécurité avant le début des travaux.

¹ Déclaration d'intention, conforme à l'article 29 de la Loi sur le bien-être.